

<b>COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC MADAME LE MAIRE DU 8 JUILLET 2015</b>
--

**MEMBRES PRESENTS :**

Madame Christine BOST	Maire de la Commune d'Eysines
Madame FRESNAIS	Elue à l'urbanisme
Monsieur Steeve DUBREL	Vice-Président de l'E.P.B.E
Monsieur Claude DORIATH	Secrétaire de l'E.P.B.E
Madame Monique GUEDON	Présidente de l'E.P.B.E

1°) Après les présentations de courtoisie, Monique GUEDON a présenté l'Association E.P.B.E créée le 15 décembre 2014.

Elle a rappelé le préambule et les buts de l'Association et le périmètre de l'Association.

Monique GUEDON précise que les adhérents de l'Association E.P.B.E souhaitent être associés à la sauvegarde et à la valorisation du vieux bourg ainsi qu'avant tout projet d'urbanisation.

Les adhérents souhaitent également la conservation de l'existant dans le périmètre du vieux bourg autour des deux monuments historiques (rayon de 500 mètres) :

- la maison GUIRAUD
- et le pigeonnier.

La présidente précise que les adhérents souhaitent éviter les mêmes difficultés que les difficultés actuelles concernant le projet sur l'avenue de Picot présentées par le promoteur Bouygues. Elle souhaite éviter toute procédure devant les tribunaux au nom de l'Association E.P.B.E.

La présidente rappelle que l'association n'est ni contre les logements sociaux, ni contre le tramway mais explique que l'arrivée du tramway ne doit pas entraîner la destruction du vieux bourg.

Madame GUEDON demande à Madame le Maire quels sont les projets de la commune à court terme et à long terme dans le périmètre du vieux bourg.

Elle rappelle qu'elle a reçu la liste des propriétés préemptées par la métropole et par la commune et interroge Madame le Maire sur le devenir de ces lieux préemptés pour partie laissés à l'abandon.

\* \* \*

2°) En premier lieu, Madame le Maire, insiste sur le fait que pour favoriser le dialogue avec l'Association E.P.B.E, elle souhaite que l'Association enlève les panneaux jaunes installés dans le vieux bourg sur certaines propriétés.

Madame le Maire prétend que des propriétaires se plaignent car cela empêcherait la vente de leurs biens immobiliers.

Madame le Maire précise que certaines personnes ont sorti d'elles-mêmes le panneau jaune car en réalité elles souhaitent vendre leur propriété à des promoteurs !!!

Madame le Maire précise que demain 9 juillet 2015, les élus de la métropole avaliseront le projet du futur P.L.U.

Ce projet de modification de P.L.U irait dans le sens de l'objet de notre association, à savoir la préservation du patrimoine historique du vieux bourg.

La protection des maisons, des remises, de l'environnement, des arbres etc... serait détaillée dans ce projet de P.L.U.

Ce projet de P.L.U serait soumis à l'enquête publique à compter de début 2016 puis serait opposable à compter de 2017.

\* \* \*

3°) Sur interrogation de Monique GUEDON, Madame le Maire a soutenu que la hauteur des immeubles dans le vieux bourg ne dépasserait pas R + 1.

Sur l'insistance de Monique GUEDON, elle a indiqué c'était uniquement R + 1 et non R + 1 + attique.

Madame le Maire a souligné les difficultés qu'il y avait en amont pour instruire les permis de construire.

Le projet en instruction n'était pas public sauf si le promoteur était d'accord.

Monique GUEDON insiste sur la politique qui dépend uniquement et essentiellement du maire d'une ville.

Elle insiste sur la nécessité d'avoir une réflexion d'ensemble en amont sur l'urbanisation et la protection du vieux bourg.

Elle donne l'exemple du maire de Mérignac qui a retiré un permis de construire car il estimait que ce permis qu'il avait accordé à tort composé de collectifs de 3 niveaux R + 1 + attique portait atteinte à un secteur pavillonnaire du P.L.U composé de maisons en R + 1 maximum.

Monique GUEDON donne également l'exemple de la commune de SAINT MEDARD EN JALLES qui a mis en place une profonde réflexion et a édité une charte environnementale.

Madame le Maire estime que la charte n'a aucune valeur contraignante.

Monique GUEDON insiste sur le mérite de son existence pour favoriser un cadrage de l'urbanisation.

Les promoteurs seraient informés précisément sur la politique urbanistique de la commune.

Madame le Maire n'envisage pas en l'état de préparer une réflexion de ce genre.

\* \* \*

4°) Steeve DUBREL, Vice-Président de l'Association E.P.B.E insiste sur la politique de l'architecte des Bâtiments de France qui jusqu'en 2013 avait favorisé la protection du vieux bourg grâce à la présence de Monsieur GONDRAN, architecte des Bâtiments de France.

Au vu du projet situé avenue de Picot, l'architecte des Bâtiments de France n'a rien contrôlé alors que lui-même et les riverains dans le vieux bourg se sont vus imposer des restrictions et préconisations pour préserver le patrimoine du vieux bourg.

Monique GUEDON insiste sur le fait que le nouvel architecte des Bâtiments de France avait tenu sur le projet situé avenue de Picot un discours plus politique que patrimonial.

Monique GUEDON précise qu'à la rentrée, les membres de l'Association E.P.B.E prendront contact avec l'architecte des bâtiments de France pour la sensibiliser sur la préservation du vieux bourg.

\* \* \*

5°) Steeve DUBREL dénonce également le fait que le projet situé avenue de Picot ne comportait aucune végétalisation contrairement à ce que Madame le Maire avait envisagé.

Aucun contrôle sur ce permis de construire n'avait été réellement effectué par les services d'instruction de la commune.

\* \* \*

6°) Madame le Maire insiste sur la nécessité de densifier le bourg en faisant venir une nouvelle population.

Madame FRESNAIS insiste sur le fait qu'il y a une forte demande de logements sur Eysines et qu'il est indispensable de prévoir des commerces dans le bourg

\* \* \*

7°) Monique GUEDON demande à ce que l'Association E.P.B.E soit inscrite sur le site de la ville d'Eysines et soit également participante au forum des associations qui aura lieu au Pinsan le 5 septembre 2015.

\* \* \*

***Madame Monique GUEDON***  
***Présidente***

Fait à EYSINES  
Le 8 juillet 2015

Après la réunion, Monique GUEDON a téléphoné au Cabinet de Madame le Maire car Madame le Maire n'avait pas répondu sur notre participation au forum des associations le 5 septembre 2015.

La secrétaire du Cabinet de Madame le Maire nous a répondu que la participation au forum des associations était conditionnée par le retrait des panneaux jaunes dans le bourg.